

Mercredi 24 mai 2023



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 59
ET AVIS

CINQUIÈME SESSION, QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. MALOWAY

(N° 220) — *Loi sur la protection des droits des acheteurs de véhicules automobiles neufs/The New Motor Vehicle Buyers' Rights Act*

M. LAGASSÉ

(N° 234) — *Loi sur la Semaine de sensibilisation à la santé mentale des hommes (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Men's Mental Health Awareness Week Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*

M. LAMONT

(N° 245) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (financement des campagnes électorales)/The Public Schools Amendment Act (Campaign Financing)*

M. GERRARD

(N° 246) — *Loi modifiant la Loi sur la santé publique/The Public Health Amendment Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. ALTOMARE
M. MALOWAY
M^{me} MARCELINO

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(16 heures 11 minutes)

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M. le *ministre* CULLEN

(N^o 10) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis (abrogation de la taxe de responsabilité sociale)/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act (Social Responsibility Fee Repealed)*

Projet de loi désigné
(amendement [1] — M. le *ministre* CULLEN)

M^{me} la *ministre* SQUIRES

(N^o 23) — *Loi modifiant la Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale/The Vulnerable Persons Living with a Mental Disability Amendment Act*

Projet de loi désigné
(amendements [2] — M. GERRARD)

M^{me} la *ministre* SQUIRES

(N^o 32) — *Loi concernant les services à l'enfant et à la famille (champ de compétence autochtone et modifications connexes)/An Act respecting Child and Family Services (Indigenous Jurisdiction and Related Amendments)*

Projet de loi désigné
(amendements [4] — M. GERRARD)

M. le *ministre* EWASKO

(N° 35) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire (brevets d'enseignement et conduite professionnelle)/The Education Administration Amendment Act (Teacher Certification and Professional Conduct)*

Projet de loi désigné
(amendé — comité)
(amendements [3] — M^{me} LAMOUREUX)
(amendements [3] — M. GERRARD)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — DÉBAT

M. le *ministre* PIWNIUK

(N° 22) — *Loi modifiant la Loi sur les mesures d'urgence/The Emergency Measures Amendment Act*
(M. BUSHIE — 28 minutes)
Projet de loi désigné

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M. le *ministre* SMITH (Lagimodière)

(N° 9) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis et la Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment and Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Amendment Act*
(U. ASAGWARA — 20 minutes)
Projet de loi choisi par l'opposition

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 20) — *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des ministres/The Conflict of Interest (Members and Ministers) Amendment Act*
Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 28) — *Loi modifiant certaines lois concernant les administrations locales/The Local Government Statutes Amendment Act*
Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* SMITH (Lagimodière)

(N° 30) — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis et la Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment and Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Amendment Act (2)*
Projet de loi choisi par l'opposition

M^{me} la *ministre* MORLEY-LECOMTE

(N^o 33) — *Loi sur les services de traitement des dépendances/The Addiction Services Act*
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)
Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* TEITSMA

(N^o 39) — *Loi n^o 3 modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act (3)*

M. le *ministre* KHAN

(N^o 40) — *Loi modifiant la Loi sur les sports de combat/The Combative Sports Amendment Act*
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le *ministre* GOERTZEN

(N^o 41) — *Loi modifiant la Loi sur la responsabilité des occupants/The Occupiers' Liability Amendment Act*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N^o 43) — *Loi n^o 2 modifiant la Loi sur les infractions provinciales/The Provincial Offences Amendment Act (2)*

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR LE PROCHAIN MARDI OÙ SERONT EXAMINÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

PROPOSITIONS

M. LAGIMODIERE — Remerciements offerts aux personnes qui ont contribué au déroulement de la quarante-deuxième législature

18. Attendu :

qu'il s'agit de la dernière semaine des travaux de l'Assemblée législative avant l'ajournement de la quarante-deuxième législature;

que lorsque l'Assemblée siège, le Palais bourdonne d'activités menées par des députés et de nombreux employés, notamment des greffiers, des pages, des stagiaires, des traducteurs, des gardiens de sécurité, des guides touristiques ainsi que le personnel du hansard, des journaux de l'Assemblée, de la boutique de cadeaux et de la galerie d'art;

que ces quatre dernières années ont été marquées par une succession d'événements historiques;

que la pandémie de la COVID-19 a modifié le cours de la première session pendant laquelle des protocoles de sécurité ont été mis en place afin de permettre à l'Assemblée législative de tenir des séances virtuelles;

que l'Assemblée a été témoin d'un moment historique en accueillant la toute première femme première ministre du Manitoba;

que sans l'appui de toutes les personnes ici présentes qui travaillent dans l'ombre pour faciliter le fonctionnement de ce processus démocratique, il n'aurait pas été possible de vivre ces moments historiques ni de surmonter ces défis;

que l'essence même du Palais qui abrite l'Assemblée législative est historique en termes de grandeur et qu'il ne serait pas préservé sans le travail acharné de toutes les personnes, notamment les membres du personnel d'entretien du terrain et de l'édifice, qui œuvrent à la préservation de l'édifice et à la protection de sa beauté;

qu'il n'y a que 57 sièges dans l'enceinte mais qu'il faut un grand nombre de personnes pour y aider les députés dans l'exercice de leurs fonctions;

que tous les jours ces innombrables personnes travaillent consciencieusement afin de faire respecter la devise « Gloriosus et Liber » figurant sur le blason du Manitoba,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba s'unisse et que chaque député fasse part de sa plus profonde gratitude à tous ceux qui ont joué un rôle dans les progrès accomplis au sein de l'enceinte législative au cours de la quarante-deuxième législature, ces quatre dernières années.

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le jeudi 25 mai 2023, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le lundi 5 juin 2023, à 13 heures, dans l'enceinte de l'Assemblée, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport annuel et comptes publics de la province du Manitoba datés du 31 mars 2022;
- rapport du vérificateur général intitulé « Audits des comptes publics et d'autres états financiers » et daté de décembre 2022.

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mardi 6 juin 2023, à 13 heures, dans l'enceinte de l'Assemblée, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Vieillesse des systèmes d'information » et daté de février 2022;
- rapport du vérificateur général intitulé « Accès privilégiés aux systèmes d'information » et daté d'octobre 2022.

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 7 juin 2023, à 13 heures, dans l'enceinte de l'Assemblée, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Enquête concernant le Programme de remise en état des carrières et des sablières » et daté de mai 2020;
- rapport du vérificateur général intitulé « Suivi des recommandations précédemment émises » et daté de mars 2023 :
 - Enquête concernant le Programme de remise en état des carrières et des sablières.
